

Multiculturalisme, citoyenneté et intégration: une relation complexe

Matteo Gianni

Département de Science politique, UniGE

InCite, UniGE

NCCR – On the move, Université de Neuchâtel

Colloque *Droits de l'enfant et croyances religieuses : Autonomie, éducation, tradition*, 2-3 mai 2019

FACULTÉ DES SCIENCES
DE LA SOCIÉTÉ

Institut d'études de la citoyenneté (InCite)



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Questionnement à la base de la question du multiculturalisme

Une démocratie exclue-t-elle ses citoyens, les discrimine de manière moralement inacceptable si ses principales institutions ne tiennent pas compte de leurs identités particulières ?

Dans quelle mesure, et pourquoi, les identités culturelles devraient avoir un poids public, et donc constituer des éléments significatifs de la vie publique au sein des démocraties ?

1. Le multiculturalisme, un concept controversé

- Le multiculturalisme entre 'ce qui est' et 'ce qui devrait être';
- Définitions du multiculturalisme : *sociologique, légale-politique et normative*;
- La conception controversée de la 'culture' dans la construction du 'problème' / 'solutions' du / au multiculturalisme;
- La *double dynamique* propre aux sociétés multiculturelles : les demandes *d'intégration* et les demandes de *différentiation*.

2. La citoyenneté, un concept controversé

- Trois dimensions de la citoyenneté:
 - Citoyenneté comme statut
 - Citoyenneté comme ensemble de droits
 - Citoyenneté comme forme d'identité
- Le pluralité des conceptions de la citoyenneté;
- Le caractère *contesté* de la citoyenneté;
- Les préconditions de la citoyenneté:
 - Égalité morale / respect / équité
 - Autonomie / Auto-détermination / liberté
 - Participation, agence démocratique

3. L'intégration, un concept controversé

Concept essentiellement contesté: c'est *quoi*, l'intégration ? En général, on sait davantage ce qu'elle n'est pas (ex: discrimination, anomie, marginalisation; etc.) que ce qu'elle est.

« L'intégration renvoie à des processus d'interaction sociale qui sont considérés comme **allant dans les deux sens**, elle requiert l'action à la fois des membres de la communauté majoritaire et des immigrants ou des minorités ethniques ; ainsi, ces derniers **ne peuvent pas à eux seuls être blâmés de ne pas réussir ou de ne pas essayer de s'intégrer**. » (Tariq Modood, *Multiculturalism*, 2007, p.48, ma traduction)

4. La question spécifique des enfants: enjeux problématiques

- Liberté religieuse des enfants ?
 - La question de l'autonomie
 - Rôle des parents
- Respect des identités religieuses /culturelles des enfants ?
 - La tension entre identité transmise, identité choisie et identité imposée
 - La distinction entre "se voir comme..." et "être vu comme..."
 - La autonomie et responsabilité morale des enfants vs. Devoir de socialisation et de care des parents vs. Aspirations identitaires des parents ?
 - Le changement (altérabilité) des identités religieuses ?

- Faut-il reconnaître les identités religieuses / culturelles ?

- Trois raisons souvent évoquées:

- La valeurs intrinsèque de l'identité
 - La vulnérabilité
 - L'équité

- Quid de enfants ? Une proposition (Macleod,2006)

- Une identité constitutive ou une identité instrumentale ?

- Une proposition:

- L'identité religieuse / culturelle constitutive de l'identités des enfants n'est pas le seul intérêt qu'il est nécessaire de préserver
 - L'identité n'est constitutive qu'au moment de l'accès à la pleine autonomie
 - Une identité constitutive ne peut pas préteriter d'autres intérêts non-identitaires, tels que
 - Les capacités morales de base (sens de la justice; conception du bien)
 - Les intérêts de base des enfants (et futurs adultes) en termes de bien-être

5. Conclusions

Une réponse provisoire:

Par une conception *processuelle* de la citoyenneté et de l'intégration : principe de régulation politique (transformation, ré-signification, (ré)interprétation des valeurs / pratiques / spécificités culturelles); ceci concerne aussi la problématique des relations entre liberté de conscience de l'enfant, le devoir de socialisation des parents et les institutions publiques.

Cette conception doit être périmétrée par des principes moraux minimaux:

- Reconnaissance de l'Autre
- Respect de l'autre
- Respect des libertés de l'Autre et de son égalité morale
- Respect de l'égalité des droits et de l'équité
- Construction de normes communes
- Acceptation des désaccords moraux et politiques comme un signe d'intégration, car c'est le propre de toute société pluraliste et démocratique